

**CARTE 5-0.13**  
SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE,  
LA PARTIE DE LA ROUTE 343 QUI S'ÉTEND DE SON INTERSECTION AVEC LA RUE  
LAROUELLE JUSQU'À CELLE AVEC LE 9<sup>E</sup> RANG, EXCLUANT CETTE INTERSECTION

